

République Française  
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
Arrondissement : Digne-les-Bains  
**MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE**



Séance du mardi 30 septembre 2025

Délibération N° D\_2025\_041

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	9
Date de la convocation :		
25/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente septembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Jean-Paul DEORSOLA.

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL

Représentés : Patrick CLAUDE représenté par Dominique PIGANEAU, Marie MUNUERA représentée par Sandra BIANCARELLI

Absents et Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christian MICHEL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Décision modificative budget principal**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de décisions modificatives qui doivent être prises, afin de procéder aux réajustements des comptes suivants sur le budget principal :

- \* article 21538 - opération 30 (éclairage public électrification) : - 3 000.00€
- \* article 231 - opération 46 (voirie communale) : + 3 000.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la décision modificative suivante :

- \* article 21538 - opération 30 (éclairage public électrification) : - 3 000.00€
- \* article 231 - opération 46 (voirie communale) : + 3 000.00€

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean-Paul DEORSOLA  
Président de séance



Christian MICHEL  
Secrétaire de séance

D\_2025\_041